

**Procès-Verbal de la séance du mardi 19 décembre
2023**

Présents : Madame KASSIOTIS, Madame ROUSSIN, Monsieur BAUDET, Madame GIANNONE, Madame SAOLETTI, Madame ROMERA, Madame IANNELLO, Madame LARIZZA, Monsieur VOGEL, Madame RIBERA, Monsieur DOUILLET, Madame MONTAUDON, Monsieur ROUGEMONT

Excusés ou représentés : Monsieur LONGO

Absents : M. TROVERO, Mme CLERC, Mme MOINE

La séance, présidée par Madame Monique KASSIOTIS, Vice - Présidente du CCAS, débute à 19h.

Mme KASSIOTIS commence la séance par un discours :

*Mesdames et Messieurs, membres du Conseil d'Administration du CCAS de Fontaine
Je vous remercie pour votre présence ce soir. L'ordre du jour est important puisque nous allons voter le budget prévisionnel du CCAS.*

La construction du budget 2024 s'est faite dans un contexte particulièrement tendu financièrement. D'une part, nous devons tenir compte des évolutions telles que la hausse du point d'indice, l'envolée des prix de l'énergie. Nous avons dû pallier aux manques d'entretien des bâtiments, et des matériels obsolètes qui ont nécessité des remplacements pour nous permettre de rester efficient et toujours être dans une présence de qualité auprès de la population. Nous avons amorcé un vaste travail de revalorisation des personnels en place : montée en compétence, formation.

Le CCAS est un lieu d'écoute, de solidarité bien identifié. Toutes les actions portées témoignent du dynamisme de notre équipe : ce sont les ateliers numériques concourant à l'accès aux droits, la formalisation des règlements de fonctionnement de la domiciliation ou de l'ASF, la mise en place d'une mutuelle communale et d'une épicerie solidaire, l'ouverture d'une maison France Services, la distribution des colis de Noël... Nos actions s'adressent à tous les fontainois, sans distinction aucune. L'Analyse des Besoins Sociaux 2022, sur la thématique des Précarités, nous a servi de guide pour le développement des projets.

C'est une grande fierté pour l'élue fontainoise que je suis de voir à quel point les actions menées par le CCAS suscitent l'intérêt du public, de tous les publics qui composent Fontaine.

Cet aparté fait, je vous propose de débiter cette séance par le procès verbal de la séance du CA du 28 novembre dernier.

Après avoir constaté que le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué le 12 décembre 2023, Madame LEPAGE, Directrice du CCAS, fait l'appel des membres présents et représentés et constate que le quorum est atteint.

1. Approbation du Procès-Verbal du 28 novembre 2023

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le procès-verbal du Conseil d'administration du 28 novembre annexé à la présente note.

M. ROUGEMONT et Mme ROUSSIN s'abstiennent car ils étaient absents lors du dernier CA.

Le Procès-Verbal est adopté avec 2 abstentions

2. Information sur les décisions prises par le Président du CCAS par délégation en application des dispositions de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Les décisions suivantes ont été prises depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration, conformément à la délibération n°2020/09 du 30 juillet 2020 relative aux délégations de compétences :

A/ DÉCISIONS

DATE	OBJET	INTERVENANT	COÛT
	Aucune décision n'a été prise depuis le dernier Conseil d'Administration		

B/ DOMICILIATIONS

DOMICILIATIONS	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Total Domiciliations en cours	129	131	114	126	139	115	124	123	139	125	116	
Dont Nouvelles Domiciliations	6	2	2	7	7	4	8	1	8	3	9	
Dont Renouvellement Domiciliations	4	5	2	5	6	4	6	1	4	5	4	
Refus de domiciliation	3	0	3	1	1	0	0	0	1	0	0	
abandon de domiciliation					2			1			0	

Pour information : Moyenne des domiciliations sur l'année :

2015 : 194 / 2016 : 175 / 2017 : 173 / 2018 : 179 / 2019 : 158 / 2020 : 122 / 2021 : 119 / 2022 : 120

Mme KASSIOTIS fait une lecture du tableau.

3. Information sur les décisions prises par le Président de la Commission d'Aide Sociale Facultative par délégation en application des dispositions de l'article R.123 - 19 du Code de l'Action Sociale et des Familles et de la délibération du Conseil d'Administration n°2020/09 du 30 juillet 2020.

	Commission ASF du 28/11/2023	Commission ASF du 29/11/2022
Nombre de réunions	1	1
Nombre de demandes instruites	14 (plus 2 demandes ajournées)	16
Nombre d'aides accordées	10	12
Nombre d'aides rejetées	4	4
AIDES PROPOSÉES	MONTANT	MONTANT
Aide Alimentaire	700,00 €	950,00 €
Prêt	279,98 €	
Autres		98,41 €
TOTAL	979,98 €	950,00 €
TOTAL CUMULE	15 163,45 €	22 881,92 €
Budget utilisé	28,61%	57,20%
Solde disponible	37 836,55 €	17 118,08 €

MAJ : Le 08/12/2023

MAJ : Le 01/12/2022

Mme KASSIOTIS fait une lecture des chiffres du tableau des commissions ASF.

4. Calendrier des séances pour l'année 2024.

Proposition de calendrier des séances pour l'année 2024

MDH George Sand – 14, Bd Joliot Curie - 18h30

CONSEILS MUNICIPAUX	CONSEILS D'ADMINISTRATION
Lundi 22 janvier	Mardi 30 janvier
Lundi 19 février	Mardi 20 février
Lundi 18 mars	Mardi 19 mars
Lundi 29 avril	Mardi 30 Avril
Lundi 27 mai	Mardi 28 Mai
Lundi 1 ^{er} juillet	Mardi 2 juillet
Lundi 16 septembre	Mardi 24 Septembre
Lundi 14 octobre	Mardi 22 Octobre
Lundi 18 novembre	Mardi 19 Novembre
Lundi 16 décembre	Mardi 17 Décembre

5. Budget CCAS Approbation du budget primitif 2024.

VU les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L 2121-29,

Madame la Vice-Présidente expose aux membres du Conseil d'Administration les propositions budgétaires élaborées par le Président.

Pour l'exercice 2024, les propositions budgétaires soumises aux administrateurs s'équilibrent en dépenses et en recettes à 1 891 380 €uros pour la section de fonctionnement, et à 30 700 €uros pour la section d'investissement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

VOTE les propositions budgétaires du CCAS de Fontaine pour l'année 2024.

Mme LEPAGE fait une projection des éléments principaux constitutifs du budget primitif 2024.

M.ROUGEMONT souhaite savoir pourquoi l'année dernière l'excédent de 540 000 € avait été intégré. Mme MENGHINI précise que l'excédent a été intégré pour équilibrer le budget car il y a obligation de présenter un budget à l'équilibre.

Mme ROMERA demande si nous avons le droit de procéder ainsi. Mme LEPAGE répond qu'il est nécessaire d'avoir l'autorisation de la Trésorerie pour intégrer l'excédent. Cela reste une mesure exceptionnelle. Et pour la présentation du BP 2023, la Trésorerie a donné son autorisation par écrit.

Mme ROMERA demande sur quel poste il n'y a pas eu de remplacement, Mme LEPAGE répond que qu'il s'agissait d'un poste d'assistante administrative qui n' a pas été remplacé suite à départ en retraite.

M. ROUGEMONT demande pourquoi les dépenses d'énergie augmentent autant.

Mme LEPAGE répond que le coût de l'énergie va augmenter dans les mois à venir.

M. DOUILLET demande si c'est un budget qui reconduit les mêmes choses que 2023, avec les augmentations. Mme KASSIOTIS confirme que la seule variable est le coût de l'énergie et des salaires qui impactent un budget d'une année sur l'autre. Ce qui nous a contraint de réduire certaines dépenses comme les véhicules, les photocopieurs... Mme LEPAGE ajoute que cela permet de garder un maximum de disponible sur les projets des services en direction de la population.

M.ROUGEMONT remarque p.21 qu'il y avait un budget précédent de 260 000 € qui passe à 211 000 € de subvention pour l'équipement et les immobilisations corporelles. Mme LEPAGE explique que les 260 000 € correspondent au versement de la subvention à la Cerisaie pour les travaux de réhabilitation.

Mme MENGHINI explique que l'année dernière nous avons voté le budget primitif avec reprise des résultats, ce qui engendre une recette et donc on inscrit une dépense.

Mme ROMERA souhaite avoir des précisions sur les postes de Conseillère en Economie Sociale et familiale (CESF) au niveau de la Ville, et notamment dans les Maisons des habitants.

Mme LEPAGE répond que le CCAS dispose de :

- dans les MDH : une CESF à 80 % ETP et une CESF à 100 %
- au sein du CCAS : une CESF au service Solidarités personnes âgées à temps plein en 2024 et un temps plein d'assistante sociale. En 2023, nous avons un renfort CESF à 50 % qui n'a pas été renouvelé.
- au service logement : un poste CESF à 80 %.

M. ROUGEMONT observe que les montants des contrats de prestations et autres diminuent par rapport à celui de l'année dernière. Il souhaite savoir si la diminution (p°35, compte 611) des contrats de prestations de service ne pénalisera pas la structure. Mme MENGHINI explique que cette diminution n'est pas liée à la suppression d'une prestation de service.

Mme LEPAGE précise que sur cette ligne nous avons tous les contrats des photocopieurs qui vont diminuer, la maintenance de la chauve-souris.

M. VOGEL souhaite savoir si la consommation des photocopieurs a été optimisée.

Mme LEPAGE explique que les photocopieurs et imprimantes ont été réfléchis dans un souci d'optimisation. Ainsi, il a été conservé une imprimante par secrétariat de service et trois photocopieurs pour faire les gros tirages. Il faut prendre en compte, outre le coût de la maintenance, le coût du papier et de l'encre. Toutes les imprimantes individuelles ont été supprimées. Seuls les bureaux de permanence (France Services notamment) conservent leurs imprimantes.

Mme ROMERA intervient d'un point de vue politique sur le volet social. Elle rappelle que la thématique sociale est la figure de proue de sa politique. Selon elle, il n'y a pas d'orientations fortes pour faire face à la précarisation de la population de Fontaine. Elle avait une forte attente d'une subvention d'équilibre plus importante de la Ville lors du Conseil Municipal, pour donner au CCAS des moyens plus forts pour permettre d'agir plus et mieux. D'autant que la fiscalité locale et les recettes de la Ville le permettent. Une augmentation de la subvention d'équilibre devrait ainsi permettre au CCAS de jouer son rôle de rempart social et de lutter contre l'ensemble des inégalités du territoire.

Mme ROMERA ajoute que l'augmentation du prix de journée des résidences autonomes n'est pas une bonne solution malgré les aides qui seront mises en place pour les personnes le plus en difficultés. La demande d'octroi d'une aide de la Ville a été faite lors du Conseil Municipal de la veille. C'est effectivement possible, mais sous-entend qu'il s'agit d'un choix politique avant tout.

M. ROUGEMONT demande quelle serait cette aide de la commune et vers qui ?

Mme ROMERA explique que ce serait une aide de la commune par une décision modificative vers les résidences autonomes pour compenser l'augmentation du prix de journée.

Mme KASSIOTIS ajoute qu'il y a beaucoup de personnes à l'Aide sociale Légale qui ne seront pas impactées par l'augmentation du prix de journée. En effet, le prix de journée des personnes bénéficiaires de l'aide sociale légale est pris en charge par le Département. 40 % de nos résidents sont à l'ASL. Mme MONTAUDON ajoute que les personnes en difficulté pourront faire une demande d'aide financière et avec la forte augmentation il y aura plusieurs dossiers d'aides sociales qui seront faites, cela entraînera une augmentation des constitutions de dossiers. On pourrait éviter la multiplication de ce genre de démarche plutôt que d'augmenter des prix.

Mme KASSIOTIS explique que nous partons d'un prix journalier assez bas. Le calcul du prix journalier était fait sur la capacité d'occupation. Le problème le calcul était faussé car lorsqu'un logement restait inoccupé, on restait un certain temps sans occupation réelle.

Mme ROMERA ajoute que le département octroie des aides sur la capacité d'occupation et pas forcément sur les places occupées, ce qui entraîne des aides inexactes.

Pour les autres résidents, nous proposons des solutions plus facilitantes, en passant par le dispositif de l'aide sociale facultative. Les demandes pourront être constituées directement en interne, au lieu de s'adresser à une assistante sociale du SLS.

Mme KASSIOTIS présente l'appel à projet de l'UDCCAS, et la subvention obtenue par le service Égalité. Le projet subventionné consiste à développer un service itinérant qui ira à la rencontre des fontainois en difficultés. Il s'agit d'un projet qui concerne le non recours. 3 CCAS en Isère ont été retenus par l'UDCCAS. La CAF est également très intéressée par ce projet, déployable sur d'autres territoires.

Mme ROMERA annonce qu'elle sera attentive à cette mise en place. Elle soutient un certain nombre de mesures sociales mise en place en direction des plus démunis. C'est pour cela qu'elle soutiendra le dispositif du non-recours. Pour autant, elle maintient le fait que le CCAS devrait aller plus loin sur les actions sociales. Elle confirme sa volonté de voter contre ce budget.

**Délibération n°19122023_57_DEL - Budget CCAS Approbation du budget primitif 2024 est adoptée à la majorité : 12 voix pour
1 voix contre : Mme ROMERA**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : CCAS DE FONTAINE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26381007900016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FONTAINE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CCAS DE FONTAINE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
A2.01 - Opérations non ventilables	45
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	46
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	49
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	52
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	53
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	54
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

.....
.....

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	58
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	63
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	65

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	30 700,00	30 700,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		30 700,00	30 700,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 891 380,00	1 891 380,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 891 380,00	1 891 380,00
TOTAL DU BUDGET (4)		1 922 080,00	1 922 080,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	211 070,72	0,00	27 700,00	27 700,00	27 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		476 070,72	0,00	27 700,00	27 700,00	27 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses financières		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		479 070,72	0,00	30 700,00	30 700,00	30 700,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	479 070,72	0,00	30 700,00	30 700,00	30 700,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 700,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 001,65	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 001,65	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 001,65	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	349 902,85		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 700,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		369 602,85		19 700,00	19 700,00	19 700,00

TOTAL	373 604,50	0,00	30 700,00	30 700,00	30 700,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 700,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

19 700,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = PI 021 ; DI 040 = PF 042 ; PI 040 = DF 042 ; DI 041 = PI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	441 908,15	0,00	380 530,00	380 530,00	380 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 555 680,00	0,00	1 433 050,00	1 433 050,00	1 433 050,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	128 591,00	0,00	58 100,00	58 100,00	58 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 126 179,15	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00	1 871 680,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 126 179,15	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00	1 871 680,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	349 902,85		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 700,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		369 602,85		19 700,00	19 700,00	19 700,00

TOTAL	2 495 782,00	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 891 380,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 400,15	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 598,00	0,00	129 715,00	129 715,00	129 715,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 756 142,00	0,00	1 758 465,00	1 758 465,00	1 758 465,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des recettes de gestion courante		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 891 380,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	19 700,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (DA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	27 700,00	0,00	27 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		30 700,00	0,00	30 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 700,00
--	-----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	380 530,00		380 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 433 050,00		1 433 050,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	58 100,00	0,00	58 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	19 700,00	19 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 871 680,00	19 700,00	1 891 380,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 891 380,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 000,00	0,00	8 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00
28 Amortissement des immobilisations		19 700,00	19 700,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	11 000,00	19 700,00	30 700,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 700,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	2 000,00		2 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	129 715,00		129 715,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 758 465,00		1 758 465,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 200,00	0,00	1 200,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 891 380,00	0,00	1 891 380,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 891 380,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	479 070,72	0,00	0,00	30 700,00	30 700,00	0,00	30 700,00	30 700,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	211 070,72	0,00	0,00	27 700,00	27 700,00	0,00	27 700,00	27 700,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	476 070,72	0,00	0,00	27 700,00	27 700,00	0,00	27 700,00	27 700,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	479 070,72	0,00	0,00	30 700,00	30 700,00	0,00	30 700,00	30 700,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	30 700,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		373 604,50	0,00	30 700,00	30 700,00	30 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 001,65	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 001,65	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 001,65	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	349 902,85		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	19 700,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		369 602,85		19 700,00	19 700,00	19 700,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					0,00
--------------------------------	--	--	--	--	------

Total des recettes d'investissement cumulées					30 700,00
--	--	--	--	--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II		III = I + II
TOTAL		479 070,72	0,00	0,00	30 700,00	30 700,00	0,00	30 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	260 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	211 070,72	0,00	0,00	27 700,00	27 700,00	0,00	27 700,00
2181	Install. générales, agencements	148 070,72	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00
21838	Autre matériel informatique	14 400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	48 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	600,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		476 070,72	0,00	0,00	27 700,00	27 700,00	0,00	27 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
2744	Prêts d'honneur	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		479 070,72	0,00	0,00	30 700,00	30 700,00	0,00	30 700,00	30 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		373 604,50	0,00	30 700,00	30 700,00	30 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 001,65	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
10222	FCTVA	1 001,65	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2744	Prêts d'honneur	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 001,65	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 001,65	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	349 902,85		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 700,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
28181	Installations générales, aménagements divers	750,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
281828	Autres matériels de transport	800,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	8 500,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 150,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	4 500,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		369 602,85		19 700,00	19 700,00	19 700,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 495 782,00	0,00	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00
011	Charges à caractère général (3)	441 908,15	0,00	0,00	380 530,00	380 530,00	0,00	380 530,00	380 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 555 680,00	0,00		1 433 050,00	1 433 050,00		1 433 050,00	1 433 050,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	128 591,00	0,00	0,00	58 100,00	58 100,00	0,00	58 100,00	58 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 126 179,15	0,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 126 179,15	0,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00
023	Virement à la section d'investissement	349 902,85			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 700,00			19 700,00	19 700,00		19 700,00	19 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		369 602,85			19 700,00	19 700,00		19 700,00	19 700,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								1 891 380,00
---	--	--	--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
013	Atténuations de charges (2)	3 400,15	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 598,00	0,00	129 715,00	129 715,00	129 715,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 756 142,00	0,00	1 758 465,00	1 758 465,00	1 758 465,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des recettes de gestion des services		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 891 380,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 495 782,00	0,00	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00
011	Charges à caractère général (4)	441 908,15	0,00	0,00	380 530,00	380 530,00	0,00	380 530,00	380 530,00
6042	Achats de prestations de services	6 350,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
60611	Eau et assainissement	900,15	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
60612	Energie - Electricité	12 120,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
60613	Chauffage urbain	15 100,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60622	Carburants	1 150,00	0,00		975,00	975,00	0,00	975,00	975,00
60623	Alimentation	7 850,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 350,00	0,00		3 450,00	3 450,00	0,00	3 450,00	3 450,00
60631	Fournitures d'entretien	2 850,00	0,00		2 850,00	2 850,00	0,00	2 850,00	2 850,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 950,00	0,00		3 350,00	3 350,00	0,00	3 350,00	3 350,00
6064	Fournitures administratives	4 900,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 250,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matériels et fournitures	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	61 850,00	0,00		45 950,00	45 950,00	0,00	45 950,00	45 950,00
61358	Autres	23 600,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
61551	Entretien matériel roulant	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 100,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	18 760,00	0,00		43 550,00	43 550,00	0,00	43 550,00	43 550,00
6161	Multirisques	19 230,00	0,00		15 805,00	15 805,00	0,00	15 805,00	15 805,00
6182	Documentation générale et technique	650,00	0,00		130,00	130,00	0,00	130,00	130,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6228	Divers	67 000,00	0,00		56 500,00	56 500,00	0,00	56 500,00	56 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	750,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
6234	Réceptions	3 600,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 150,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6247	Transports collectifs	6 800,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
6248	Divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 400,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
6262	Frais de télécommunications	3 900,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 460,00	0,00		2 960,00	2 960,00	0,00	2 960,00	2 960,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6282	Frais de gardiennage	1 460,00	0,00		1 060,00	1 060,00	0,00	1 060,00	1 060,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 350,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
62878	Remb. frais à des tiers	157 478,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 555 680,00	0,00		1 433 050,00	1 433 050,00		1 433 050,00	1 433 050,00
6331	Versement mobilité	17 860,00	0,00		16 670,00	16 670,00		16 670,00	16 670,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	910,00	0,00		840,00	840,00		840,00	840,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 470,00	0,00		15 820,00	15 820,00		15 820,00	15 820,00
64111	Rémunération principale titulaires	752 730,00	0,00		687 050,00	687 050,00		687 050,00	687 050,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 550,00	0,00		9 850,00	9 850,00		9 850,00	9 850,00
64113	NBI	0,00	0,00		10 520,00	10 520,00		10 520,00	10 520,00
64118	Autres indemnités	183 790,00	0,00		173 680,00	173 680,00		173 680,00	173 680,00
64131	Rémunérations	146 030,00	0,00		122 300,00	122 300,00		122 300,00	122 300,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		1 040,00	1 040,00		1 040,00	1 040,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	159 000,00	0,00		149 090,00	149 090,00		149 090,00	149 090,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	245 510,00	0,00		232 770,00	232 770,00		232 770,00	232 770,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 310,00	0,00		4 970,00	4 970,00		4 970,00	4 970,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	510,00	0,00		1 320,00	1 320,00		1 320,00	1 320,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 010,00	0,00		7 130,00	7 130,00		7 130,00	7 130,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	128 591,00	0,00	0,00	58 100,00	58 100,00	0,00	58 100,00	58 100,00
65322	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6573641	Subv fonct bud ann. et règles(auton fin)	22 565,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	99 926,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 126 179,15	0,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 126 179,15	0,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00	0,00	1 871 680,00	1 871 680,00
023	Virement à la section d'investissement	349 902,85			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 700,00			19 700,00	19 700,00		19 700,00	19 700,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	19 700,00			19 700,00	19 700,00		19 700,00	19 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		369 602,85			19 700,00	19 700,00		19 700,00	19 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
013	Atténuations de charges (3)	3 400,15	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,15	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 598,00	0,00	129 715,00	129 715,00	129 715,00
7066	Redevances services à caractère social	4 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	33 120,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	0,00	81 215,00	81 215,00	81 215,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	157 478,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 756 142,00	0,00	1 758 465,00	1 758 465,00	1 758 465,00
74718	Autres participations Etat	86 227,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
7473	Participation départements	121 350,00	0,00	106 425,00	106 425,00	106 425,00
74741	Participation communes membres du GFP	1 322 565,00	0,00	1 307 600,00	1 307 600,00	1 307 600,00
74751	Participation GFP de rattachement	31 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
747818	Autres	195 000,00	0,00	198 440,00	198 440,00	198 440,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
752	Revenus des Immeubles	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des recettes de gestion des services		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 954 140,15	0,00	1 891 380,00	1 891 380,00	1 891 380,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	26 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	26 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		30 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		27 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		11 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00

CCAS DE FONTAINE - BUDGET PRINCIPAL CCAS DE FONTAINE - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	351 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 406 875,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	124 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 335,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	226 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 093 940,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 600,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 418 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458 165,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	81 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 335 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 465,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	113 000,00	0,00	0,00	0,00		1 871 680,00
011	Charges à caractère général	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00		380 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	112 600,00	0,00	0,00	0,00		1 433 050,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		58 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00		1 891 380,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00		129 715,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 758 465,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		351 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	46 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	40 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	15 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	4 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	158 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	63 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 418 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	81 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 335 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 805,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 600,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 805,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 430,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 260,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 140,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 270,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 418 215,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 215,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	379 470,00	0,00	0,00	15 600,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	31 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	6 680,00	0,00	0,00	360,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	197 850,00	0,00	0,00	10 770,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	78 880,00	0,00	0,00	4 470,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	7 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	148 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	117 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	558 675,00	0,00	453 130,00	1 406 875,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	5 800,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	66 725,00	0,00	4 150,00	73 725,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	950,00	0,00	0,00	45 950,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	1 000,00	4 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 950,00	0,00	0,00	3 950,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	650,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	21 200,00	0,00	45 500,00	66 700,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	4 000,00	15 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	6 800,00	0,00	400,00	7 200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	31 410,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	9 080,00	0,00	9 390,00	25 510,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	277 890,00	0,00	280 170,00	766 680,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	109 880,00	0,00	108 520,00	301 750,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	217 140,00	0,00	93 000,00	458 165,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	213 440,00	0,00	93 000,00	423 465,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 680,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 660,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 260,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 680,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 660,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 260,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800.00 €		2023-02-28
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031_FRAIS D'ÉTUDES_5ANS_PTO	5	28/02/2023
L	20422_SUBV. D'ÉQUIP. VERSÉES PRIVE_15ANS_PTO	15	28/02/2023
L	2051_LOGICIEL_5ANS_PTO	5	28/02/2023
L	2181_INSTAL.GÉNÉRALES ET AGENCEMENTS_10ANS_PTO	10	28/02/2023
L	21828_MATÉRIEL DE TRANSPORT_10ANS_PTO	10	28/02/2023
L	21838_MAT. BUREAU ET INFORMATIQUE_5ANS_PTO	5	28/02/2023
L	21848_MOBILIER_10ANS_PTO	10	28/02/2023
L	2188_AUTRES IMMO. CORPORELLES_5ANS_PTO	5	28/02/2023

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					7 600,00
6573641	Compensation sociale repas résidences	Compensation sociale repas résidences	Résidences autonomies	Autre personne de droit public	7 600,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,60	0,50	20,10	19,10	1,00	20,10
Adjoint administratif pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	4,80	0,00	4,80	4,80	0,00	4,80
Adjoint administratif terr.	C	4,00	0,50	4,50	4,50	0,00	4,50
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,80	0,30	5,10	3,80	1,30	5,10
Assistant socio-éducatif	A	3,80	0,00	3,80	2,80	1,00	3,80
Assistant socio-éducatif cl ox	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller socio-éducatif	A	0,00	0,30	0,30	0,00	0,30	0,30
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère cl	B	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE FONTAINE - BUDGET PRINCIPAL CCAS DE FONTAINE - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		28,20	0,80	29,00	26,70	2,30	29,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-10	CDI
Conseiller socio-éducatif	A	S	532	0,00	332-23-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		30 700,00	III 30 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)		11 000,00	11 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	8 000,00	8 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2744	Prêts d'honneur	3 000,00	3 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		19 700,00	19 700,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28181	Installations générales, aménagt divers	19 700,00	19 700,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	30 700,00	0,00	0,00	0,00	30 700,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 30 700,00
Solde	V = IV – II (8) 30 700,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/12/2023

Présenté par La Vice Présidente (1),

A Fontaine, le 19/12/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Fontaine, le 19/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAUDET Denis	
CLERC Babette	
DOUILLET Georges	
GIANNONE Line	
IANNELLO Sonia	
KASSIOTIS Monique	
LARIZZA Arlette	
LONGO Franck	
MOINE Lydia	
MONTAUDON Sarah	
RIBERA Roberte	
ROMERA Sophie	
ROUGEMONT Jean Michel	
ROUSSIN Martine	
SAOLETTI Marie Ange	
TROVERO Jean Paul	
VOGEL Stéphane	

Certifié exécutoire par La Vice Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

.....
.....
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

Centre Communal d'Action Sociale – 38600 Fontaine
Conseil d'Administration du CCAS du 19 décembre 2023

72/86

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget prévisionnel du CCAS est avant tout un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. Seules les dépenses et les recettes prévues au BP pourront se faire.

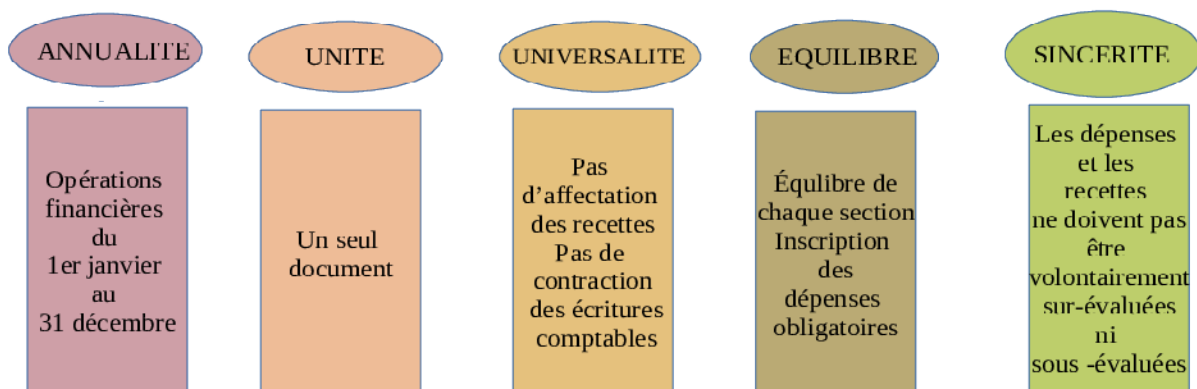
Le budget du CCAS de Fontaine se compose d'un budget principal et de deux budgets annexes. Les budgets annexes rassemblent les recettes et les dépenses liées aux Résidences Autonomie La Cerisaie et La Roseraie.

Tous les budgets sont composés d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement :

- La **section de fonctionnement** correspond aux dépenses et recettes courantes. Il s'agit par exemple de la rémunération des agents, de l'achat de services, du paiement des factures d'énergie,...
- La **section d'investissement** sert aux dépenses enrichissant le patrimoine du CCAS (ordinateurs, mobiliers,...) et aux subventions associées à ces dépenses.

Chaque section doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes.

Le budget du CCAS doit respecter des principes budgétaires fondamentaux. Ceux-ci sont les mêmes pour toutes les collectivités territoriales. Il s'agit des principes d'unité, d'universalité, d'annualité, d'équilibre et de sincérité.



La section de fonctionnement s'élève à 1 891 380 €

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : comprend toutes les charges de fonctionnement, autres que celles liées à la rémunération des personnels, pour un montant de 380 530 €

60 - Achats

Les prestations de services : Le recours aux prestataires sont réduits pour se concentrer sur les compétences en interne.

Les charges d'eau, d'électricité et de chauffage: les charges d'eau sont presque stables, mais les charges d'énergie et de chauffage s'envolent. Les chiffres prévus pour le BP 2024 ont été revus avec l'ingénieur thermie de la commune.

2024	2023	
72 000 €	24 016,00€	60612 - Energie Elec
40 000,00 €	12 120,00 €	CCAS
13 000,00 €	2 940,00 €	MDH GS
19 000,00 €	9 000,00 €	MDH RR
23 000,00 €	15 100,00 €	60613-chauffage
12 000,00 €	4 100,00 €	MDH GS
11 000,00 €	11 000,00 €	MDH RR

Les charges de carburants diminuent dans une moindre mesure. En effet, bien que plusieurs véhicules de service aient été vendus (3 véhicules au total), le prix du carburant a augmenté.

Les fournitures (petit équipement, de bureau, d'entretien): bien que le CCAS occupe uniquement le rez de chaussée de l'Espace Liberté, les fournitures d'entretien sont restées à l'identique car les tarifs ont légèrement augmenté. Les fournitures administratives et les fournitures de petit équipement sont passées de 7 850 € à 8 150 €. L'achat de livres, disques a été supprimé, nous disposons de ressources telles que médiathèque et internet qui peuvent permettre l'accès à l'information recherchée.

61 - Services extérieurs

Ce chapitre regroupe les contrats passés avec des intervenants extérieurs isolés ou dans le cadre de marchés publics.

Contrats de prestations de services : La diminution s'élève à 15 900 €. Cette ligne comprend les animations, les colis de Noël, les agents de sécurité pour les animations externes organisées par les MDH. En 2023, la ligne « Colis de Noel » s'élevait à 49 000 €. En 2024, elle sera de 40 000 €, et les animations sont réorganisées pour se concentrer sur les compétences en interne.

Photocopieurs : l'acquisition en 2022 d'un logiciel métier permet désormais de limiter le nombre de copies. 9 imprimantes individuelles ont été supprimées. Ne sont conservées que les imprimantes des bureaux de permanence, celle de l'accueil, et les imprimantes des 3 secrétariats de service. Cette réorganisation permet d'économiser 10 100 €.

Maintenance : cette ligne regroupe plusieurs marchés : l'entretien de la climatisation, la maintenance des photocopieurs, la maintenance des systèmes d'alarme, l'hébergement distant du logiciel métier. Cette ligne est en diminution, car les charges de maintenance du bâtiment ont été divisées par 2 (le CCAS n'occupe que le rez de chaussée désormais). La ligne intègre le coût de l'hébergement distant du logiciel métier (10 000 €).

Assurances : cette ligne regroupe tous les contrats d'assurance inclus dans le marché public. 6 lots sont distingués : la protection juridique, l'assurance statutaire, l'assurance individuelle, le dommage aux biens, la responsabilité civile et la flotte automobile. Cette ligne diminue de 3 424 €, du fait de véhicules en moins et d'un réajustement des primes en lien avec la masse salariale.

62 - Autres services extérieurs

Fêtes et cérémonies : cette ligne intègre un nouveau projet seniors, le thé dansant pour un montant de 9 000 €.

Réceptions : seules les réceptions incluses dans un financement sont maintenues.

Catalogues et imprimés : là aussi, diminution de 50 % de la ligne. Un travail avec le service communication a permis de trouver des solutions pour limiter les tirages papier (programmes trimestriels des MDH notamment).

Le Nettoyage des locaux a été optimisé et diminué du fait du déménagement du CCAS au rez de chaussée de l'Espace Liberté. Le lavage des vitres a été réduit à 2 fois par an au lieu de 4.

La ligne « Divers » regroupe les projets des services. Les projets des services s'adaptent au budget alloué, notamment aux subventions demandées/obtenues.

Le budget alloué aux **transports collectifs** augmente de 500 €, des cartes de transport TAG seront achetées en supplément pour pallier les véhicules de services en moins.

Concernant les **frais de télécommunications**, le montant inscrit sera de 4 500 €, tous chefs de service étant désormais équipés de smartphones professionnels.

La ligne « honoraires médicaux » comprend les consultations spécialisées dans le cadre des arrêts de travail. Auparavant, cette ligne n'était pas détachée mais intégrée dans le chapitre « charges de personnel ».

Chapitre 012 : comprend toutes les charges liées à la rémunération des personnels pour un montant de 1 433 050 €

Les salaires sont en augmentation, malgré le non renouvellement d'un départ en retraite. Cette augmentation provient de la hausse du point d'indice des fonctionnaires, mais également le CTI (ségur santé appliqué au social). A cela, s'ajoutent des arrêts maladie longs, nécessitant un remplacement. Par contre, ont été détachées les consultations spécialisées en lien avec les arrêts de travail (voir plus haut).

Chapitre 65 : comprend toutes les charges liées à la gestion courante pour un montant de 58 100 €

Les aides sociales facultatives restent inchangées à 50 000 €.

Recettes de Fonctionnement

La section Recettes de fonctionnement regroupe :

Les produits des services, et de ventes diverses : on retrouve dans ce chapitre les régies des MDH, le remboursement au prorata des salaires des personnels mis à disposition d'autres services ainsi que le partage des dépenses de fluides, de nettoyage des locaux, de contrôle périodique et réglementaire des bâtiments, au prorata des surfaces occupées. Ceci pour un montant total de 132 915 €.

Les participations et subventions : les services du CCAS constituent tous les ans des demandes de subventions auprès des institutions. Ainsi, nous percevons des subventions de l'État au titre des missions France Services, de la Politique de la Ville. La CAF abonde également le fonctionnement des MDH, les actions sur le QPV. Vient ensuite le Département de l'Isère qui lui, se positionne sur les personnes âgées et les personnes handicapées. La Métro intervient sur plusieurs projets. Enfin, la subvention communale vient compléter les recettes du CCAS. Au total les participations et subventions estimées s'élèvent à 1 758 465 €.

La section d'investissement

Cette section comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine du CCAS.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 30 700 €.

20 - Immobilisations incorporelles

Crédits inscrits au BS 2023 = Reste à Réaliser

21 - Immobilisations corporelles = 27 700 €

Ce chapitre concerne les installations et aménagements tels que l'agencement de la banque d'accueil du CCAS en 2022, les achats de matériels de bureau ou informatique, les achats de mobilier.

Le parc informatique a été renouvelé quasi intégralement en 2022. Les dépenses d'investissement sont donc restreintes pour 2024. Elles sont limitées à des remplacements d'urgence.

27 - Immobilisations financières = 3 000 €

Cette ligne comprend les remboursements des prêts accordés par la commission d'aide sociale facultative. On retrouve cette dépense en fonctionnement, au chapitre 65.

Les recettes d'investissements

Les reversements du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) correspond à la compensation

à un taux forfaitaire de la TVA acquittée sur une partie des dépenses de fonctionnement et d'investissement faits à N-2. Pour le BP 2024, il s'agit donc des sommes payées en 2022. Le montant de 8 000 € correspond à un pourcentage de la TVA acquittée en 2022 sur les achats informatiques, les travaux de la banque du CCAS.

L'amortissement des immobilisations corporelles correspond à une partie de la valeur du bien concerné. L'amortissement sur les immobilisations étale la valeur du bien (valeur d'achat généralement) sur plusieurs années. La durée d'amortissement des immobilisations est donnée par les impôts. Elle diffère selon la nature du bien.

6. Budget CCAS Décision modificative n°3.

VU les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L. 2121-29,

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'administration que les inscriptions budgétaires sont prévisionnelles et susceptibles d'être modifiées pendant l'année en fonction de la réglementation comptable, de la gestion patrimoniale, ou de révision de l'action municipale.

Une décision modificative est un acte d'ajustement du budget primitif, qui permet d'intégrer dans le budget les restes à réaliser, les résultats de l'année précédente et des ajustements budgétaires si nécessaire. La décision modificative n°3 propose un ajustement des crédits prévus pour la compensation sociale des frais de repas.

Les inscriptions budgétaires découlant de cette décision modificative se traduit par la proposition de mouvements comptables suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante :

6573641 Subvention fonctionnement aux budgets annexes + 32 000,00 €

Chapitre 011 Charges à caractère général :

62878 Remboursement de frais + 17 000,00 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 49 000,00 €

Chapitre 70 Produits des services :

70872 Remboursements de frais budgets annexes + 17 000,00 €

Chapitre 74 Dotations et participations :

74741 Participation communes membres du GFP + 32 000,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 49 000,00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver la décision modificative n°3 du budget principal CCAS.

Mme ROMERA demande des précisions sur la Délibération. Mme MENGHINI explique que la Ville de Fontaine prend une compensation sociale concernant les prix des repas des résidents. Nous proposons une décision modificative car nous n'avions pas prévu assez de crédit. Nous n'avions pas prévu que le nombre de repas et le prix du repas allaient beaucoup augmenter.

Mme ROMERA demande quelle est la signification du sigle GFP : Groupement à Fiscalité Propre.

**Délibération n°19122023_58_DEL - Budget CCAS Décision modificative n°3 est adoptée à la majorité : 12 voix pour
1 voix contre : Mme ROMERA**

7. Réhabilitation de la résidence autonomie La Cerisaie. Avenant n°4 au bail de location. Versement de la participation du CCAS

VU les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L. 2121-29,

La résidence autonomie La Cerisaie va faire l'objet d'un programme de réhabilitation. Le programme de travaux, dont le prix de revient prévisionnel estimé à 2 236 977 € TTC, comprend :

- La réfection de l'étanchéité et l'isolation de la toiture terrasse
- La démolition de l'auvent et le sciage des seuils de baie
- L'Isolation Thermique par l'Extérieur en façade
- L'amélioration de l'accessibilité de 10 salles de bains
- ECS / EFS et chauffage en remplacement
- L'amélioration de la ventilation
- Le remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC isolantes double vitrage y compris les volets roulants électriques
- Les travaux de serrurerie : Protection des grilles CTA, remplacement des gilles de ventilation et portes métalliques, provision pour réfection des garde-corps aluminium
- Les travaux sur les ascenseurs
- Les travaux de finitions intérieures
- Le remplacement des stores bannes

Le plan de financement prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

- Une subvention du Conseil Départemental de 500.000 €
- Une subvention Carsat Rhône Alpes fonds régional de 100.000 €
- Une subvention Carsat Rhône Alpes de 408.783 €
- Une subvention du CCAS de Fontaine de 260.000 €
- Un prêt libre bancaire d'une durée de 20 ans taux de 3.5 % de 968 194 €

La location du bâtiment est consentie moyennant une redevance annuelle intégrant les montant des emprunts contractés par le propriétaire pour les travaux de réhabilitation, et un montant forfaitaire annuel couvrant les frais généraux du propriétaire.

Madame la Vice-Présidente propose d'autoriser le Président du CCAS à signer l'avenant n°4 au bail de location et à verser au propriétaire la participation du CCAS à hauteur de 260 000 €.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à signer ladite convention et à verser au propriétaire la participation à hauteur de 260 000 €.

M ROUGEMONT demande pourquoi les travaux approuvés n'ont pas été faits. Mme KASSIOTIS répond que cette fois-ci il est question de la réhabilitation et non pas des travaux qui avaient été évoqués lors d'un précédent Conseil d'Administration. Mme

LEPAGE ajoute qu'il s'agit en partie du même sujet, car les premiers devis avaient été faits en 2020, avant la période COVID. Pour débloquent les fonds pas le Département ; il avait été nécessaire de refaire des devis plus récents et de refaire toute la démarche administrative. En effet, la subvention octroyée par le Département avait plus de 2 ans. M ROUGEMONT demande qui contracte le prêt. Mme KASSIOTIS répond que c'est AIH.

Délibération n°19122023_59_DEL - Réhabilitation de la résidence autonomie La Cerisaie. Avenant n°4 au bail de location. Versement de la participation du CCAS est adoptée à l'unanimité des membres présents : 13 voix pour

AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE LOCATION PASSÉE ENTRE ALPES ISÈRE HABITAT ET LE CCAS DE LA VILLE DE FONTAINE RELATIVE AU FOYER « LA CERISAIE » A FONTAINE

ENTRE LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fontaine, représenté par Monsieur Franck LONGO, agissant en sa qualité de Président et habilité en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du CCAS en date du 30 septembre 2020,

D'UNE PART,

ET :

L'Office Public de l'Habitat de l'Isère, Alpes Isère Habitat, dont le siège social est à Grenoble BP 2549 38035 GRENOBLE CEDEX 2, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro B 779 537 125, représenté par Madame Isabelle RUEFF agissant en sa qualité de Directrice Générale et habilitée en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de l'organisme en date du 12 décembre 2012, dont une expédition a été déposée à la Préfecture de l'Isère le 21 décembre 2012

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ETE CONVENU CE QUI SUIT :

La convention de location initiale en date du 25 juin 1980 a fait l'objet de trois avenants liés aux conditions de règlement de la redevance et aux évolutions de la redevance en lien avec les travaux.

Un avenant n°4 est désormais nécessaire à la suite d'une décision du Centre Communal d'Action Sociale de Fontaine en date du 11 septembre 2023, qui valide le programme de travaux de réhabilitation de la résidence autonomie et son plan de financement prévisionnel et confie la maîtrise d'œuvre à Alpes Isère Habitat.

Le programme de travaux, dont le prix de revient prévisionnel estimé à 2.236.977 € TTC, comprend :

1. La réfection de l'étanchéité et l'isolation de la toiture terrasse
2. La démolition de l'auvent et le sciage des seuils de baie
3. L'Isolation Thermique par l'Extérieur en façade
4. L'amélioration de l'accessibilité de 10 salles de bains
5. ECS / EFS et chauffage en remplacement
6. L'amélioration de la ventilation

7. Le remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC isolantes double vitrage y compris les volets roulants électriques
8. Les travaux de serrurerie : Protection des grilles CTA, remplacement des gilles de ventilation et portes métalliques, provision pour réfection des garde-corps aluminium
9. Les travaux sur les ascenseurs
 - Les travaux de finitions intérieures
 - Le remplacement des stores bannes

Le plan de financement prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

- Une subvention du Conseil Départemental de 500.000 €
- Une subvention Carsat Rhône Alpes fonds régional de 100.000 €
- Une subvention Carsat Rhône Alpes de 408.783 €
- Une subvention du CCAS de Fontaine de 260.000 €

- Un prêt libre bancaire d'une durée de 20 ans taux de 3.5 % de 968 194 €

CECI ETANT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT :

Article 1 : L'article 1 de l'avenant n°3 du 12 octobre 2020 est ainsi modifié

La présente location est consentie moyennant une redevance annuelle calculée selon les modalités ci-après :

1° Le montant des annuités (capital + intérêts) de l'exercice dues par le propriétaire et liées au remboursement des emprunts contractés pour :

- Les travaux d'amélioration de la résidence (prêt PAM d'un montant de 87 069 €)
- Les travaux de réhabilitation dont le prix de revient prévisionnel est estimé à 2.236.977 € TTC et qui nécessite un prêt sur 20 ans de 968 194 €.

En cas de remboursement intégral des emprunts avant échéance de la présente convention, il conviendra par voie d'avenant de redéfinir les éléments constitutifs de la redevance.

2° Le montant forfaitaire annuel couvrant les frais généraux du propriétaire à hauteur de :

-0,30 % du prix de revient définitif de l'opération initiale réajusté tous les ans sur la base des variations de l'indice INSEE du coût de la Construction

-0,30 % du prix de revient définitif de l'opération d'amélioration réajusté tous les ans sur la base des variations de l'indice INSEE du coût de la Construction

- 0,30 % du prix de revient définitif de l'opération de réhabilitation à venir réajusté tous les ans sur la base des variations de l'indice INSEE du coût de la Construction du quatrième trimestre de l'année précédente (indice de base = dernier indice connu à la fin des travaux).

En cas de modification ou de remplacement de l'indice choisi, il sera remplacé par un nouvel indice équivalent fixé d'un commun accord entre les parties. Un avenant consacrera cette modification.

3° Le montant des primes d'assurances obligatoires de l'immeuble que doit supporter le propriétaire.

4°. La refacturation de toutes les taxes, impôts et frais divers payés par Alpes Isère Habitat pour le compte et au titre de la résidence.

Le propriétaire s'engage à informer le gestionnaire des résultats d'éventuelles renégociations d'emprunt et à les répercuter dans le calcul de la redevance due par le gestionnaire.

Article 2 :

Toutes les clauses et les conditions de la convention de location du 25 juin 1980, de l'avenant N°1 du 20 juin 2011, de l'avenant n°2 du 4 juin 2018, de l'avenant n°3 du 12 octobre 2020 non modifiées par le présent avenant demeurent applicables et produisent pleinement leurs effets à l'égard des parties.

Fait à Grenoble, le 22 novembre 2023

Pour le CCAS,
HABITAT,

Le Président,
Générale,
Franck LONGO

Pour ALPES ISERE

La Directrice
Isabelle Rueff

8. Groupement de commande de prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie de la Ville et du CCAS de Fontaine

Vu les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu la Réglementation des Marchés Publics,

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 01/09/2023 concernant les prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie de la ville et du Ccas de Fontaine

Le marché se décompose en 3 lots :

- *Lot 1 Prestation de nettoyage des locaux de l'Hôtel de Ville*
- *Lot 2 Lavage de Vitres des bâtiments Ville et Ccas*
- *Lot 3 Prestations spécifiques d'entretien des bâtiments ville et Ccas*

Après examen des offres, la commission d'appel d'offre réunie le 29/11/23, a jugé, en application des critères prévus, de retenir l' offre économiquement la plus avantageuse suivante :

*ADN,
32 bis rue de la Liberté
38600 Fontaine*

• <i>Lot 1 Prestation de nettoyage des locaux de l'Hôtel de Ville :</i>	<i>41 480,00</i>
• <i>€ HT</i>	
• <i>Lot 2 Lavage de Vitres des bâtiments Ville et Ccas :</i>	<i>17 650,00</i>
• <i>€ HT</i>	
• <i>Lot 3 Prestations spécifiques d'entretien des bâtiments ville /Ccas :</i>	<i>14 437,50</i>
• <i>€ HT</i>	

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à 2. La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

L'exécution du marché commencera à compter de sa date de notification.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Président du CCAS, Franck LONGO ou son représentant suppléant, Madame Monique KASSIOTIS à signer tout document se rapportant au marché susmentionné.

Délibération n°19122023_60_DEL - Groupement de commande de prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie de la Ville et du CCAS de Fontaine est adoptée à l'unanimité des membres présents : 13 voix pour
--

DIVERS

La séance est levée à 19h50.